

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-287

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

**Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;**

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-295
relative à la création de l'unité Ad Hoc UA 20 et nommant Madame Gaëlle CHETELAT
directrice de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Géraldine RAUCHS est nommé directrice adjointe de l'unité Ad Hoc UA 20, intitulée « NEUROPRESAGE Mécanismes pathologiques et interventions basées sur le mode de vie dans les troubles cérébraux », jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} septembre 2025.

Didier SAMUEL